

DVC 3838A + 3840B (M1265). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 14/4/2023.

Datation : ca 350-325 : style classique du IVe s., mais *oméga* « plancher ».

(3838A)

θεός · τύχα ἀγαθά · Ζεῦ Να[ίε καὶ Διώνα]
τὰ ἐν τῷ ἥρώ[ι]ωι δένδρα [ἐξελὼν αἶ κα]
πράσσοι καινόν

(3840B)

ἥρῳιον

[καὶ Διώνα] Lhôte : [- - -] DVC

ἥρώ[ι]ωι Lhôte : ἥρώωι DVC ΗΡΩ[.]ΩΙ fs

[ἐξελὼν] Lhôte cf. 80A : [κόπτων] DVC *dubitanter*

[αἶ κα] Lhôte : [- - -] DVC

Dieu. Bonne fortune. Ô Zeus Naios (et Diona, le consultant demande si, en arrachant) les arbres qui se trouvent dans le sanctuaire du héros, il ferait quelque chose d'incongru.

L'inscription 80A permet de restituer intégralement 3838A avec une relative certitude :

[ἐπ]ικοινηται Εὐμήδη{δη}ς τῷ Διὶ τῷ Νάωι καὶ τῷ Διών[αι]
[κ]αὶ τῷ Τύχαι περὶ τῆς δρυὸς τῆς ἐν τῷ ἥρώωι ἢ ἐξελὼν [τύ]-
[χ]οιμι ναόνδε ἀνθεὶς αὐτῷ

Eumèdès demande à Zeus Naios et à Diona et à Fortune, au sujet du chêne qui se trouve dans le sanctuaire du héros, si, après l'avoir arraché, il peut favorablement aller le consacrer de là au temple.

Couper un arbre dans un sanctuaire était interdit, mais l'arracher pour le consacrer mort dans un temple était peut-être licite dans certaines conditions, d'où les deux questions à l'oracle. Dans les deux cas, si les deux consultants veulent arracher des arbres, c'est sans doute qu'ils gênent leurs activités agricoles. καινός ici ne signifie pas proprement interdit, mais le sens est quand même péjoratif, comme *novus* en latin. Jusqu'à ca 400 av., καινός a rarement ce sens péjoratif : chez Eschyle, Hérodote, Thucydide, le mot signifie simplement « nouveau ». Par la suite, on trouve ce sens péjoratif, en particulier dans des contextes religieux, avec les θεοὶ καινοί du Socrate de Platon par exemple (*Euthyphron* 3b ; *Apologie* 24c).